



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau  
Quebec  
K1A 0S5**

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Information Management/Information Technology -  
IM/IT/Gestion de l'Information -Technologie de  
l'Information-GI/TI  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
12C1, Place du Portage III  
Gatineau  
Quebec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Recruitment Services	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EN578-180047/C	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20180047	<b>Date</b> 2017-12-07
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$XQ-006-31979	
<b>File No. - N° de dossier</b> 006xq.EN578-180047	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2017-12-28</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Crober, Robert	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 006xq
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 420-2228 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-1206
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Cette modification de la DP numéro 004 est émise aux fins suivantes :**

- Aborder les questions reçues comme détaillé au tableau ci-dessous.

### **Questions et réponses**

Remarque : Toute question soumise à l'autorité contractante reçoit un numéro séquentiel. Une question et sa réponse seront transmises sur le site [achatsetventes.gc.ca](https://achatsetventes.gc.ca) lorsque la réponse sera disponible. Les soumissionnaires sont conséquemment avisés qu'on pourrait répondre aux questions de façon non séquentielle. Les questions suivantes ont été reçues des soumissionnaires éventuels. Selon l'article 13 des Instructions uniformisées – biens ou services, 2003 (2016-04-04) qui a été incorporé dans la DP; et selon l'article 2.4 de la partie 2 de la DP, les questions et leurs réponses correspondantes sont fournies à tous les soumissionnaires.

<b>N°</b>	<b>Question</b>	<b>Réponse</b>
<b>005</b>	Veuillez préciser si TPSGC s'attend à ce que le fournisseur soit couvert par une assurance et accepte la responsabilité de tout préjudice ou dommage causé aux candidats de sélectionnés.	<p>Pour l'assurance, veuillez vous reporter à la section 6.13, Assurance de la DP), SACC G1005C (2016-01-28), Assurance (<a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/G/1005C/3">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/G/1005C/3</a>), qui stipule que:</p> <p>L'entrepreneur est responsable de décider s'il doit s'assurer pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à sa charge ainsi que pour son bénéfice et sa protection. Elle ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.</p> <p>Pour la responsabilité, veuillez consulter la section 6.3.1 Conditions générales 2010C (2016-04-04), Conditions générales - services (complexité moyenne) de la DP (<a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/3/2010C/16#responsabilite">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/3/2010C/16#responsabilite</a>).</p> <p>Article 16. Responsabilité, qui stipule que:</p> <p>L'entrepreneur est responsable de tout dommage causé par l'entrepreneur, ses employés, ses sous-traitants ou ses agents au Canada ou à tout tiers. Le Canada est responsable de tout dommage causé par lui-même, ses employés, ses agents à l'entrepreneur ou à tout tiers. Les parties conviennent qu'aucune disposition relative à la limitation de la responsabilité ou à des indemnités ne s'applique au contrat à moins d'être reproduite entièrement dans les articles de convention. Les dommages comprennent les blessures causées à des personnes (y compris les blessures entraînant le décès) ou la perte ou l'endommagement de biens (y compris les biens immobiliers) causés par ou durant l'exécution du contrat.</p>

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.**